

Séance ordinaire du 15 septembre 2014

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce quinzième jour du mois de septembre deux mille quatorze à dix-neuf heures quarante, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Robert Maranda et Michel Patry.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2014-08-17

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 septembre 2014, tel qu'il est modifié par le retrait de l'affaire prévue au point 8.5 intitulée :

« Direction générale

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La Maison des aînés de Lévis inc.

Réf. : DG-2014-157 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« **Infrastructures**

Demande dans le cadre du programme d'aide d'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques d'Hydro-Québec pour le projet de réfection des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis (secteur Lévis)

Réf. : INF-GEN-2014-108 »

« **Bureau de projets**

Acquisition du lot 5 509 778 du cadastre du Québec et de servitudes sur les lots 5 476 334 et autres de ce cadastre

Réf. : BP-2014-002 »

« **Bureau de projets**

Entente-cadre à intervenir avec Les placements D.T. inc. visant à planifier le développement du « Carrefour Saint-Romuald »

Réf. : BP-2014-006 »

« **Direction générale**

Position de la Ville à l'égard des compteurs intelligents d'Hydro-Québec

« **Comité exécutif**

Proclamation de la *Journée sans ma voiture* et aide financière à Accès transports viables »

« **Comité exécutif**

Demande à la Société de transports de Lévis pour le financement de la construction de voies réservées au transport collectif sur le boulevard de la Rive-Sud, entre le chemin du Sault et l'approche sud du pont Dominion »

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-18

Période de questions

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-08-19

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 2 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-20

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 18 août, 2 et 4 septembre 2014

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 18 août, 2 et 4 septembre 2014 est déposé.

CV-2014-08-21

Nomination d'une adjointe administrative à la Direction des ressources humaines

Réf. : [RH-2014-130](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Michel Turner

De nommer Valérie Couture, au poste cadre régulier à temps complet, d'adjointe administrative, classe 1, échelon 4, à la Direction des ressources humaines, et aux conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-22

Suspension sans solde d'un membre du personnel col bleu temporaire de la Direction de l'environnement

Réf. : [RH-2014-126](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De suspendre sans solde, pour une journée, un membre du personnel col bleu temporaire de la Direction de l'environnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-23

Renouvellement du contrat pour le programme d'assurances pour les organismes bénévoles de la Ville 2014-2015

Réf. : [AGR-2014-017-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'accepter la proposition de renouvellement du programme d'assurances des organismes bénévoles de la Ville, négociée avec le courtier actuel BFL Canada pour la période du 1^{er} octobre 2014 au 1^{er} octobre 2015, le tout selon la proposition de renouvellement et les recommandations prévues à la fiche de

prise de décision AGR-2014-017-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-24

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Les chevaliers de Colomb du conseil St-David de L'Auberivière, numéro 9913, et aide financière à cet organisme

Réf. : [DG-2014-140](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, René Fortin, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Fleur Paradis et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice de Les chevaliers de Colomb du conseil St-David de L'Auberivière, numéro 9913, le 4 octobre 2014 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

D'accorder une aide financière de 1 200 \$ à cet organisme pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-25

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La Société Grand Village inc.

Réf. : [DG-2014-148](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, René Fortin, Ann Jeffrey, Janet Jones, Clément Genest et Réjean Lamontagne à participer à l'activité organisée au bénéfice de La société grand village inc., le 5 octobre 2014 à Lévis (secteur Saint-Nicolas) et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-26

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La Société Grand Village inc.

Réf. : [DG-2014-153](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Mario Fortier, René Fortin et

Ann Jeffrey à participer à l'activité organisée au bénéfice de La société grand village inc., le 30 octobre 2014 à Québec et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-27

Prêt de la salle du conseil à l'école secondaire Les Etchemins
 Réf. : [DG-2014-155](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
 Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De prêter gracieusement la salle du conseil à l'école secondaire Les Etchemins dans le cadre du programme Citoyens du monde les 30 et 31 octobre 2014, pour la tenue de ses activités auprès des jeunes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-28

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de polymère cationique
 Réf. : [ENV-TE-2014-018](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
 Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de polymère cationique (appel d'offres 2014-50-61) à Axchem Canada ltd, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense de 124 560 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-29

Demande d'autorisation pour la construction d'une tranchée de ventilation au parc du Rigolet (secteur Saint-Romuald)
 Réf. : [ENV-2014-044](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
 Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser Biothermica Technologies inc. à présenter une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la réalisation d'une tranchée ventilée au parc du Rigolet (secteur Saint-Romuald).

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-30

Attribution du contrat pour les travaux de réfection du centre Paul-Bouillé (phase II, secteur Charny) et décret des travaux

Réf. : [INF-GEN-2014-104](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'attribuer le contrat pour les travaux de réfection du centre Paul-Bouillé (phase II, secteur Charny), (appel d'offres 2014-50-69) à Lévis construction inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 494 740 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-31

Approbation du Règlement numéro 130 autorisant un emprunt à long terme de 7 000 000 \$ pour le financement de la construction de voies réservées au transport collectif sur le boulevard de la Rive-Sud, entre le chemin du Sault et l'approche sud du pont Dominion, de la Société de transport de Lévis

Réf. : [INF-2014-020](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'approuver le Règlement numéro 130 autorisant un emprunt à long terme de 7 000 000 \$ pour le financement de la construction de voies réservées au transport collectif sur le boulevard de la Rive-Sud, entre le chemin du Sault et l'approche sud du pont Dominion, de la Société de transport de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-32

Financement afférent, attribution de contrat pour l'installation d'une génératrice à l'ancien hôtel de ville de Lévis et décret de travaux

Réf. : [INF-BI-2014-022](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Clément Genest

Pour financer la dépense additionnelle pour l'installation d'une génératrice à l'ancien hôtel de ville de Lévis, d'affecter un montant de 47 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de 5 ans, par versements égaux et ce, à compter de l'an 2015 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

D'attribuer le contrat pour l'installation d'une génératrice à l'hôtel de ville (appel d'offres 2014-50-68) à Construction Marc Bolduc inc., au prix de 189 600 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant le financement de la dépense relative à la rénovation de l'escalier de la Maison Louise Carrier de Lévis et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2014-08-33

Financement de la dépense relative à la rénovation de l'escalier de la Maison Louise Carrier de Lévis

Réf. : [INF-BI-2014-023](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Pour financer la dépense relative à la rénovation de l'escalier de la Maison Louise Carrier de Lévis, d'affecter un montant de 35 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de 5 ans, par versements égaux et ce, à compter de l'an 2015 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à la majorité

CV-2014-08-34

Dépôt du rapport annuel 2013 des activités de la Direction du service de police

Réf. : [POL-2014-014](#)

Le rapport annuel 2013 des activités de la Direction du service de police est déposé à titre d'information.

CV-2014-08-35**Adoption du plan de mise en œuvre amendé du schéma de couverture de risques en sécurité incendie**Réf. : [INC-2014-020](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le plan de mise en œuvre amendé du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tel qu'il est autorisé par le ministre de la Sécurité publique en date des 19 octobre 2012 et 19 juin 2014 et tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INC-2014-020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-36**Adoption de la Politique culturelle révisée et du plan d'action 2015-2017**Réf. : [DVC-ART-2014-025](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter la Politique culturelle révisée ainsi que le plan d'action 2015-2017, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-025.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-37

Convention à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications concernant le versement d'une aide financière dans le cadre du programme Aide aux projets – Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2014-2015

Réf. : [DVC-BIB-2014-004](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure la convention à intervenir avec la ministre de la Culture et des Communications concernant le versement d'une aide financière dans le cadre du programme Aide aux projets – Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2014-2015, pour le projet Développement des collections – Ville de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-BIB-2014-004 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette convention.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-38**Dépôt de listes de certains contrats au 31 juillet 2014**Réf. : [FSA-APP-2014-019](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 juillet 2014 sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 juillet 2014 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 31 juillet 2014, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 31 juillet 2014, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2014-08-39

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 3 067 120 du cadastre du Québec (route Lagueux, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [URBA-2014-140](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit le renouvellement d'une autorisation d'exploitation d'une sablière, sur une partie du lot 3 067 120 du cadastre du Québec d'une superficie de 2,4 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-40

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour la réparation d'un bassin et l'utilisation avec la dalle de lavage sur le lot 2 157 705 du cadastre du Québec (165, chemin des Îles, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2014-147](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De ne pas s'objecter à la demande d'autorisation présentée par Énergie valéro

inc. pour la réparation d'un bassin et l'utilisation avec la dalle de lavage sur le lot 2 157 705 du cadastre du Québec (165, chemin des Îles, secteur Saint-Romuald) au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, et en conséquence d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-41

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 1 964 977 du cadastre du Québec (chemin Lambert, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [URBA-2014-149](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture (prolongation d'une autorisation) d'une partie du lot 1 964 977 du cadastre du Québec, d'une superficie de 5 795 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-42

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 4 597 860 du cadastre du Québec (rue Principale, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [URBA-2014-150](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour des soins personnels dans une résidence située sur le lot 4 597 860 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-43

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le lotissement des lots 2 848 803 et autres du cadastre du Québec (chemin

Sainte-Anne Ouest, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)Réf. : [URBA-2014-151](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le lotissement des lots 2 848 803, 2 848 805 et 2 848 806 du cadastre du Québec, puisque le lotissement demandé créera une propriété foncière insuffisante pour y pratiquer l'agriculture, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-44

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour les travaux d'un système de neutralisation du pH des eaux de purge des chaudières (lot 2 156 733 du cadastre du Québec, 765, 4^{ème} Avenue, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2014-152](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De ne pas s'objecter à la demande d'autorisation présentée par La Coop fédérée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour les travaux d'un système de neutralisation du pH des eaux de purge des chaudières, situés sur le lot 2 156 733 du cadastre du Québec et en conséquence d'autoriser, la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-45

Affectation à l'utilité publique des lots 2 331 951 et autres du cadastre du Québec (boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis)

Réf. : [DEV-2014-154](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De décréter que les lots 2 331 951, 2 331 872, 3 937 816, 3 937 814, 3 104 672, 3 104 674, 3 104 675, 3 104 677, 2 331 875, 2 221 879 et 2 222 224 du cadastre du Québec sont affectés à l'utilité publique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-46

Acquisition d'une partie du lot 4 664 046 du cadastre du Québec et d'une servitude pour le prolongement de la rue Ernest-Chouinard (secteur Lévis)

Réf. : [DEV-2014-158](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter la promesse de vente de Les immeubles Gilles Couture inc. d'une partie du lot 4 664 046 du cadastre du Québec et de cession d'une servitude, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2014-158, d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte notarié de vente et servitude à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, la dépense relative à l'acquisition de cette partie de lot étant déjà financée à même le Règlement d'emprunt RV-2012-11-81.

De décréter que cette partie de lot est affectée à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-47

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-61 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (règlement de concordance suite à la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé relatif à l'agrandissement d'une aire d'affectation axe commercial à même une aire d'affectation ressources, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

Réf. : [URBA-2014-141](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-61 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme.

Ce règlement, qui est nécessaire pour tenir compte de la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé apportée par le Règlement RV-2013-12-96, a pour objet d'agrandir une aire d'affectation commerciale artérielle à même une aire d'affectation agricole.

CV-2014-08-48

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-62 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (règlement de concordance suite à la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé relatif à l'agrandissement d'une aire d'affectation axe commercial à même une aire d'affectation ressources, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

Réf. : [URBA-2014-141](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-62 modifiant le Règlement

RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement, qui est nécessaire pour tenir compte de la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé apportée par le Règlement RV-2013-12-96, a pour objet l'agrandissement de la zone C2872 à même une partie de la zone A2940.

CV-2014-08-49

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-63 concernant le numérotage des immeubles

Réf. : [URBA-2014-156](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-63 concernant le numérotage des immeubles.

Ce règlement a pour objet de régir le numérotage des immeubles sur l'ensemble du territoire de la ville, notamment pour assurer la sécurité des propriétaires, locataires résidents ou autres occupants.

CV-2014-08-50

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-64 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (panneaux-réclames)

Réf. : [URBA-2014-095](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-64 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet :

- d'autoriser les panneaux-réclames dans la zone A0704 en exigeant une distance d'au moins 2 kilomètres entre deux panneaux-réclames;
 - d'autoriser, dans les zones P0351, P2722 et X1050, les panneaux-réclames d'une superficie d'au plus 65 mètres carrés comprenant un affichage numérique.
-

CV-2014-08-51

Avis de motion du Règlement RV-2014-13-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage H2 - Habitation unifamiliale jumelée, dans la zone H1007, dans le voisinage des rues Yves-Goulet, Paul-Émile-Dubé et chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2014-163](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2014-13-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'autoriser la classe d'usage H2 - Habitation

unifamiliale jumelée dans la zone H1007 et de prévoir, relativement à cette classe d'usage, des normes concernant la largeur, la profondeur et la superficie minimale d'un terrain, la hauteur d'un bâtiment principal et des normes concernant les marges de recul.

CV-2014-08-52

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-61 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme et assemblée publique de consultation (règlement de concordance suite à la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé relatif à l'agrandissement d'une aire d'affectation axe commercial à même une aire d'affectation ressources, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

Réf. : [URBA-2014-141](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-61 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-141.

De permettre au maire ou à la personne qu'il désigne de tenir une assemblée publique de consultation pour le projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme lors d'une séance de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-53

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-62 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (règlement de concordance suite à la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé relatif à l'agrandissement d'une aire d'affectation axe commercial à même une aire d'affectation ressources, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

Réf. : [URBA-2014-141](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-62 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-141.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-54

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-64 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (panneaux-réclames)

Réf. : [URBA-2014-095](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Projet de règlement RV-2014-13-64 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-095.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-55

Adoption du Projet de règlement RV-2014-13-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage H2 - Habitation unifamiliale jumelée, dans la zone H1007, dans le voisinage des rues Yves-Goulet, Paul-Émile-Dubé et chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2014-163](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV2014-13-65modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2014-163.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-56

Adoption du Règlement RV-2014-13-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (fondations)

Réf. : [URBA-2014-154](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'exiger sur certains terrains des fondations munies de pieux et sur certains de ces terrains, une dalle sur sol structurale ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2014-13-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-06-01.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-57**Demande dans le cadre du programme d'aide d'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques d'Hydro-Québec pour le projet de réfection des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis (secteur Lévis)**

Réf. : [INF-GEN-2014-108](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De demander à Hydro-Québec de considérer la demande de la Ville au Programme d'aide d'enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques d'Hydro-Québec ou tout autre programme qui remplacerait celui-ci dans le cadre du projet de réfection des rues Dorimène-Desjardins et Saint-Louis (secteur Lévis).

De confirmer l'engagement de la Ville dans le projet et le programme d'enfouissement et de refuser l'étude préliminaire qui a été déposée par Hydro-Québec, puisque celle-ci devra faire l'objet d'une révision selon les nouvelles modalités.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-58**Acquisition du lot 5 509 778 du cadastre du Québec et de servitudes sur les lots 5 476 334 et autres de ce cadastre et engagement de la Ville**

Réf. : [BP-2014-002](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de la fiche de prise de décision BP-2014-002 à intervenir avec ce promoteur a été acceptée par la Ville, d'acquérir à titre gratuit le lot 5 509 778 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements D.T. inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter l'ouverture de rue sur ce lot, conditionnellement à son acquisition.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec ce promoteur a été acceptée par la Ville, d'acquérir à titre gratuit une servitude temporaire de passage à des fins de cercle de virage sur une partie du lot 5 509 777 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements D.T. inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec ce promoteur a été acceptée par la Ville, d'acquérir à titre gratuit une servitude pour une piste cyclable et un sentier piétonnier sur une partie du lot 5 476 334 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements D.T. inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec ce promoteur a été acceptée par la Ville, d'acquérir à titre gratuit les servitudes d'aqueduc et d'égouts sur une partie du lot 5 476 336 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les placements D.T. inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales prévues au projet de développement, soit l'unité de traitement des huiles et des sédiments qui sera aménagée sur une partie du lot 5 509 778 du cadastre du Québec et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-59

Entente-cadre à intervenir avec Les placements D.T. inc. visant à planifier le développement du « Carrefour Saint-Romuald »

Réf. : [BP-2014-006](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'entente-cadre à intervenir avec Les placements D.T. inc. visant à planifier le développement du « Carrefour Saint-Romuald » et déterminer les paramètres financiers globaux telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2014-006 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-60

Position de la Ville à l'égard des compteurs intelligents d'Hydro-Québec

ATTENDU QUE Hydro-Québec a l'intention d'installer prochainement sur tout le territoire de la Ville de Lévis des compteurs de nouvelle génération (CNG), dénommés « compteurs intelligents »;

ATTENDU QUE le conseil de la Ville reconnaît que ce dossier d'installation des compteurs intelligents ne relève pas des pouvoirs que l'Assemblée nationale accorde aux municipalités ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Laine
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'organiser une séance d'information de type « portes ouvertes » à laquelle devront participer des représentants d'Hydro-Québec afin de répondre aux préoccupations et aux interrogations de la population lévisienne sur ce dossier.

De demander que ce dossier soit traité par l'Union des municipalités du Québec afin de mieux partager l'information et les positions des municipalités membres.

De transmettre copie de la présente résolution au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, et à Hydro-Québec, Direction – Affaires régionales et collectivités / région Montmorency.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-61

Proclamation de la *Journée sans ma voiture* et aide financière à Accès transports viables

ATTENDU l'activité « journée sans ma voiture » qui se tiendra le 22 septembre 2014 dans le cadre de la *Semaine des transports collectifs et actifs*;

ATTENDU que cet événement orchestré au niveau régional par l'organisme Accès transports viables permet de faire la promotion des transports collectifs et actifs auprès de la population;

ATTENDU qu'Accès transports viables a sollicité la participation financière de la Société de transport de Lévis et de la Ville;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller René Fortin
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De proclamer le 22 septembre 2014 *Journée sans ma voiture* dans le cadre de la Semaine des transports collectifs et actifs.

D'accorder une aide financière de 5 000 \$ à Accès transports viables pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-62

Demande à la Société de transports de Lévis pour le financement de la construction de voies réservées au transport collectif sur le boulevard de la Rive-Sud, entre le chemin du Sault et l'approche sud du pont Dominion

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De demander à la Société de transport de Lévis de réviser le Règlement numéro 130 autorisant un emprunt à long terme de 7 000 000 \$ pour le financement de la construction de voies réservées au transport collectif sur le boulevard de la Rive-Sud, entre le chemin du Sault et l'approche sud du pont Dominion, afin de l'amender pour en modifier le coût pour tenir compte de la

modification à apporter à la nature des travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-08-63

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2014-08-64

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-08-65

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

À 21 heures 45, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
